



**COMPTE RENDU DE REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 16 MAI 2024 à 19h30**

**Mairie de RIVOLET**  
69640

**Présents** : Catherine BUTET, Charles-Alexandre ORTONNE, Jean-Pierre GIRAUD, Joëlle RUBENS, Sylviane AULAS, Catherine BARRIÈRE, Karine BOUDOT, David THOMASSET

**Absents** : Françoise BRANCIARD (a donné pouvoir à Karine BOUDOT)  
Didier COMBIER (a donné pouvoir à Charles-Alexandre ORTONNE)  
Priscille DU MANOIR (a donné pouvoir à David THOMASSET)  
Marjorie GRIERE-FURTAK (a donné pouvoir à Sylviane AULAS)  
Hugues FELLOTT  
Julien FELLOTT  
Béatrice BOUGAIN

**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre GIRAUD

Madame Catherine BUTET remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Les comptes-rendus du Conseil municipal du 14 mars et du 11 avril 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Madame Catherine BUTET demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour pour délibérer sur une Décision Modificative. Cet ajout est approuvé à l'unanimité.

**1. Délibération – Décision Modificative 01**

Afin de régulariser une écriture comptable sur l'exercice antérieur (chèque de la régie Berthaud d'un montant de 623.21€), Madame Catherine BUTET propose d'alimenter le compte 6288 (dépenses de fonctionnement) pour pouvoir mandater la somme correspondante.

Le Conseil accepte à l'unanimité des présents cette décision modificative.

**2. Délibération – Demande de dotation 2024 relative aux amendes de police**

Le Département du Rhône a la charge de répartir le produit des amendes de police aux communes bénéficiaires qui réalisent des investissements en matière de circulation routière ou d'accès aux transports en commun.

*Dans le cadre de cette dotation, la commune propose que les travaux de sécurisation portent sur l'aménagement de la route de la Fouillouse pour en limiter la vitesse de circulation.*

*Après plusieurs échanges avec le Département du Rhône, les travaux de sécurisation pourraient porter, pour 2024, sur une portion de la route de la Fouillouse, à savoir de l'embranchement de la rue des écoliers avec la D504 jusqu'au virage au niveau de la route de la montée des Vignes.*

*Bien qu'à affiner, cette solution consisterait en l'aménagement d'écluses alternées pour réduire la largeur de la chaussée et la vitesse de circulation, ainsi qu'en la matérialisation d'un chemin piétons sur le bord de la route et un passage piétons.*

*Le montant des travaux est estimé à 22 633 € et pourrait être financé en partie par une dotation aux amendes de police (année 2024). Madame Catherine BUTET demande l'accord du Conseil municipal pour cette demande de dotation.*

*Le Conseil accepte à l'unanimité des présents cette demande.*

### **3. Informations et questions diverses**

#### **3.1. Réunions publiques sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH)**

*L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) doit permettre aux 18 communes de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône de bénéficier des mêmes règles pour poursuivre le développement du territoire, préserver son environnement et valoriser les paysages qui font son identité.*

*Un important travail a été réalisé en concertation avec les habitants, les communes, les acteurs et partenaires locaux. Pour rendre compte des avancées de ce projet et échanger avec les participants, deux réunions publiques sont organisées par la Communauté d'agglomération :*

- Jeudi 30 mai 2024 à 19h à la salle des fêtes de Saint-Julien*
- Lundi 3 juin 2024 à 19h à la salle de l'Atelier à Villefranche-sur-Saône*

*Ces deux rencontres sont ouvertes à tous. L'enjeu est important car c'est sur la base de ces règles que les autorisations d'urbanisme, notamment les permis de construire, seront instruites à partir de 2025.*

#### **3.2. Qualité de l'eau du robinet**

*Madame Catherine BUTET informe le Conseil de la présence de chlorothalonil dans l'eau potable mais dans des proportions inférieures au seuil autorisé. La potabilité de l'eau n'est pas remise en cause. Il est néanmoins prévu l'installation de charbon au niveau du captage des eaux.*

#### **3.3. Semaines du développement durable**

*Madame Catherine BUTET demande à la commission « Environnement » si elle souhaite inscrire un événement à l'occasion des semaines du développement durable de l'Agglo qui se dérouleront du 14 septembre au 13 octobre 2024. Ce point sera discuté en commission lors d'une prochaine réunion.*

#### **3.4. Compteur d'électricité sur l'aire de loisirs**

*Pour faciliter l'organisation des différentes festivités sur l'aire de loisirs, comme la fête au village ou la fête de l'école, il est envisagé l'installation d'un compteur d'électricité. Plusieurs options d'abonnement ont été étudiées. Celle qui semble convenir le mieux sera sur la base d'un compteur permanent mais avec une utilisation de l'électricité à la demande.*

*Malheureusement, le délai d'installation pour ce genre de compteur ne permettra pas sa disponibilité à l'occasion de la fête du village qui aura lieu le 22 juin. Un groupe électrogène sera fourni par la mairie au comité d'organisation de cette fête.*

### **3.5. Inauguration de l'aire de loisirs**

Afin de préparer au mieux l'inauguration de l'aire de loisirs le samedi 22 juin à 11h, une réunion de préparation se tiendra à la mairie le lundi 27 mai de 19h à 20h.

Cette réunion sera suivie de la réunion d'organisation de la fête au village, qui elle aura lieu le même jour que l'inauguration, mais dans l'après-midi. Cette réunion sera animée par la commission « culture et vie associative » et sera ouverte aux associations, aux élus, ainsi qu'à toutes les bonnes volontés pour faire de cet événement un sympathique moment de fête et de vivre ensemble.

### **3.6. Capacité d'endettement de la commune**

Madame Catherine BUTET informe qu'une réunion est prévue avec Monsieur BIENCOURT, conseiller financier de Rivolet, pour étudier les capacités de financement de la commune. Cette réunion est ouverte à tous les élus qui le souhaitent et aura lieu le jeudi 6 juin à 17h à la mairie.

### **3.7. Dégradations sur le territoire communal**

La municipalité déplore les dégradations commises sur l'aire de loisirs, notamment la table de ping-pong, les toilettes sèches et les poubelles. Madame Catherine BUTET informe qu'une plainte a été déposée par la mairie.

Une action de prévention/sensibilisation est en cours de réflexion pour éviter à l'avenir ces actes regrettables, qui pénalisent les enfants qui sont malheureusement les principaux utilisateurs de l'aire de loisirs.

La municipalité tient à rappeler aux parents que les enfants sont sous leur responsabilité lorsqu'ils sont sur l'aire de loisirs.

### **3.8. Opérations de secours**

Madame Catherine BARRIÈRE rappelle les différents postes requis pour le plan communal de sauvegarde et le nom des élus qui s'étaient proposés aux différents postes de titulaires et de suppléants lors d'un précédent Conseil municipal.

Quelques changements mineurs ont été relevés depuis. Une mise à jour de la liste des affectations sera discutée lors d'un prochain Conseil pour finalisation.

### **3.9. Fête des conscrits**

Cette année, la fête des conscrits de la classe en 4 a été une belle réussite malgré la météo. La municipalité tient à remercier les organisateurs de cet événement qui s'est tenu dans les meilleures conditions.

## **4. Tour des commissions**

### **4.1. Communication**

La commission informe que le nouveau site internet de la commune sera bientôt disponible. A cette occasion, la mairie, qui n'est plus en contrat avec Orange, a souhaité changer son adresse électronique de contact qui deviendra bientôt [mairie@rivolet.fr](mailto:mairie@rivolet.fr) à la place de [rivolet.mairie@orange.fr](mailto:rivolet.mairie@orange.fr).

### **4.2. Urbanisme**

Monsieur Charles ORTONNE informe le Conseil que Madame Delphine BILLET et Monsieur Julien FELLOTT souhaiteraient faire l'acquisition d'environ 120m<sup>2</sup> de la partie Sud-Ouest du chemin rural n°27 qui passe devant leur propriété.

Le Conseil municipal se prononce favorablement, à l'unanimité, pour que ce chemin soit vendu au prix de 1 € le mètre carré.

Monsieur Charles ORTONNE partage au Conseil les informations d'urbanisme suivantes :

- une demande de tournage de France TV au Crêt Lacrampe a été faite, mais le tournage a été reporté pour cause de mauvais temps.
- un permis de construire (PC) pour réhabilitation et extension à la Fouillouse a été accordé.
- un dépôt de permis de construire (PC) pour une maison individuelle au Cruizon a été fait.

- diverses déclarations préalables (DP) ont été déposées pour la création de piscines, créations d'ouvertures...

- un accord pour la transformation d'une grange en habitation dans le bourg ainsi qu'une division de terrain en zone U ont été donnés.

#### **4.3. Voirie**

La commission a fait une demande de devis pour l'achat d'un tracteur sans reprise du matériel existant de la commune. La proposition de reprise par des agriculteurs de la commune est l'option privilégiée à ce jour.

#### **4.4. Fleurissement**

Madame Catherine BARRIÈRE informe le Conseil que les plants pour refaire la moitié du massif abîmé par l'entreprise Veolia ont été achetés et seront plantés avec l'aide de Madame Christelle COHARD.

#### **4.5. Gestion du personnel**

Le contrat de Monsieur Jérôme MARET, cantonnier, arrivera à son terme le 31 août 2024. Il a fait part à la commission de son souhait d'effectuer plus d'heures à l'occasion de son prochain contrat qu'il souhaite renouveler. Cette demande sera traitée prochainement.

Le contrat de Madame Priscillia BERRY se termine le 5 juillet 2024. La commission se charge d'étudier son éventuel prolongement.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30***